



## **WIKIM : POURQUOI**

# **Phase préliminaire de benchmarking et pré-diagnostic**

**1<sup>er</sup> novembre 2007- 31 octobre 2009**

**GRUNDTVIG**

## SOMMAIRE

<b>1. Analyse des flux migratoires</b>	<b>3</b>
<b>2. Etude des dispositifs d'accueil et des situations de vie des migrant(e)s dans le territoire de référence</b>	<b>4</b>
<b>3. Analyse des plateformes existantes</b>	<b>6</b>
<b>4. Analyse des contraintes liées à l'aspect interculturel</b>	<b>7</b>

Wikim a pour objectif de créer une plateforme internet d'échange interculturel et linguistique réalisée par les migrants pour les migrants, avec le soutien de formateurs et d'experts. La démarche doit également aider à leur insertion sociale et professionnelle. Les études préliminaires ont été réalisées par les cinq partenaires en France, Allemagne, Belgique et Espagne selon quatre axes :

1. analyse des flux migratoires (législations, groupes de populations, langues de références, etc.)
2. étude des dispositifs d'accueil des migrants (formation, emploi, intégration, etc.)
3. analyse des plateformes existantes (pratiques identifiables, sites de référence, etc.)
4. analyse des contraintes liées à l'aspect interculturel (choix pédagogiques, techniques, etc.)

La synthèse qui suit permet de dessiner une base commune pour l'action dans les différents territoires de référence de Wikim. L'ensemble des données accompagnées de tableaux synoptiques sont disponibles sur le site internet <http://wikim.eu>. Ce travail a été primordial pour appréhender la dimension européenne de Wikim et ouvrir des pistes de réflexion à l'ensemble des partenaires.

## 1. Analyse des flux migratoires

Le cadre territorial de référence de Wikim se définit par sa dimension régionale et par une grande variété dans les organisations administratives et la répartition des pouvoirs décisionnels (Land de Bremen, Région de Catalogne, Régions Auvergne et Limousin, Région de Wallonie). Ces territoires sont pour la plupart confrontés à des problèmes de désindustrialisation et connaissent des taux de chômage variables (entre 8 et 16 %). Les travailleurs immigrés qui ont fortement contribué à l'essor industriel en France, Belgique et Allemagne sont particulièrement touchés par les changements économiques et sociaux.

Dans le contexte actuel, on observe de nouveaux types de recrutements (sélectifs) et d'immigration (recrudescence du travail saisonnier) dans les parcours d'intégration professionnelle.

Un élément essentiel de ces « nouvelles migrations » est leur féminisation tant au niveau de la composition des flux que du rôle des femmes dans l'immigration. Elles ne sont plus simplement des épouses qui suivent leur mari à l'étranger, mais elles sont elles-mêmes les moteurs des migrations. La mondialisation des flux migratoires a mené à une diversification des contextes culturels de départ et des niveaux de formation et par conséquent des attentes. Ce phénomène multiplie les images de l'immigration féminine : femmes (de pays musulmans) venues à l'étranger dans le cadre du regroupement familial, femmes d'Amérique du Sud arrivées en pionnières d'une future migration familiale, mais aussi femmes et jeunes filles de la deuxième ou troisième génération, ayant souvent une meilleure formation que les hommes, et qui cherchent à s'installer dans des secteurs d'activité où elles n'étaient pas présentes (services hautement qualifiés ou professions libérales).

Dans le Land de Bremen, la part de la population étrangère est de 12,7% (sans tenir compte des rapatriés-Aussiedler appartenant aux minorités allemandes de l'ancienne URSS) ; en Auvergne, elle est de 4,6% ; en Catalogne de 11,5% et en Wallonie de 9% (26% en Région de Bruxelles Capitale).

Trois territoires de référence sont des régions de vieille immigration alors que le quatrième (Catalogne) est au contraire une région de jeune immigration, dans laquelle la dimension générationnelle de l'immigration est moins sensible. En faisant abstraction de toutes les variations locales on peut avancer que l'immigration a eu lieu en suivant les étapes :

- a) Les premiers groupes de travailleurs immigrés arrivent à l'appel des pays demandeurs de main d'œuvre et dans le cadre d'accords passés avec les pays d'origine dans les années 50-70 en plusieurs

vagues successives afin souvent de travailler dans l'industrie ou la construction.

b) Les premières familles arrivent au cours des années 60.

c) Après l'arrêt des recrutements de travailleurs immigrés en 1973 ou 1974 selon les pays, les arrivées d'étrangers se font au titre du regroupement familial, contribuant ainsi à une installation plus ou moins définitive de ces populations dans les pays d'accueil.

d) Les années 80 se signalent principalement par des arrivées de réfugiés de zones de conflits, avec des situations politiques instables (Iran, Liban) ou des problèmes économiques (Afrique de l'Ouest), arrivées qui continueront dans les décennies suivantes (Irak).

e) La fin des années 80 et toutes les années 90 sont profondément marquées par des flux de population venues soit des régions de conflit en Europe dans les Balkans (Serbie, Kosovo, Bosnie), ou dans le Caucase.

f) Renforcement des flux de migrant(e)s originaires des pays de l'Europe Orientale en phase de préadhésion et montée en puissance de l'immigration asiatique.

Les effets de génération sont particulièrement visibles, lorsque l'on observe la part des groupes d'âge pour les différentes nationalités. En Auvergne, par exemple, 80% des Polonais, 55% des Italiens et Espagnols ont plus de 60 ans. Mais seulement 20% des Portugais. 17% des Maghrébins et 3% des Turcs. Des effets analogues se laissent observer dans les autres régions du projet. De plus, les effets générationnels s'observent également pour les groupes d'âge les plus jeunes. La population des communautés immigrées est en général plus jeune que la population autochtone.

## Recommandations

Les partenaires du projet Wikim doivent s'attacher à intégrer des groupes de personnes migrantes représentatifs du contexte régional, en particulier en ce qui concerne :

- la **participation et le rôle des femmes** ;
- les **origines géographiques** des publics ;
- les tranches d'âges ;
- les parcours professionnels individuels.

Les réunions transnationales de formateurs et celles des focus-groups devraient permettre d'échanger sur l'importance de ces différents critères dans le contexte de l'échange interculturel et linguistique.

## 2. Etude des dispositifs d'accueil et des situations de vie des migrant(e)s dans le territoire de référence

Dans les différents pays concernés, des lois et décrets, souvent de date récente (adaptation aux contextes nouveaux) constituent un cadre définissant les conditions d'accueil et de séjour des étrangers :

- Loi fédérale sur la gestion et la limitation de l'immigration et sur la régulation du séjour et de l'intégration des citoyens de l'Union et des étrangers en Allemagne ;

- Loi sur l'accès au territoire, le séjour et l'établissement et l'éloignement des étrangers en Belgique ;
- Loi sur les droits et libertés des étrangers et leur intégration sociale (Espagne) ;
- Lois sur l'accueil des primo-arrivants et contrat d'accueil et d'intégration (France).

La mise en place progressive de ces législations a généré la création ou la restructuration d'institutions liées aux questions de migration :

- Bundesamt für Migration und Flüchtlinge en Allemagne ;
- Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme (Belgique) ;
- Fond d'intégration (actions d'intégration et scolarisation) et Plan stratégique de citoyenneté et d'intégration (Espagne) ;
- L'Acisé, Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, gère les crédits consacrés par l'Etat à la politique de la ville, à l'intégration et à la lutte contre les discriminations et l'Anaem (Agence nationale d'accueil des étrangers et des migrants) qui propose à tout étranger autorisé à séjourner durablement en France un Contrat d'accueil et d'intégration avec l'Etat (qui permet notamment d'accéder gratuitement à une formation civique et linguistique et à un accompagnement social spécialisé si nécessaire).

Les politiques d'intégrations mises en place dans les territoires concernés s'appuient sur les dispositifs décrits plus haut. De grandes différences existent cependant dans les différents pays quant à leur mise en application, en particulier en ce qui concerne les primo-arrivants. Enfin, plusieurs pays (en particulier l'Espagne en 2005) ont organisé des campagnes de régularisations pour tenter de donner un statut aux étrangers en situation irrégulière et favoriser leur intégration.

Les principales difficultés rencontrées par les personnes migrantes concernent :

- Le regroupement familial ;
- La formation et la reconnaissance des qualifications ;
- L'intégration scolaire ;
- L'intégration sociale (précarité et isolement social) ;
- L'adaptation linguistique et culturelle ;
- L'emploi.

De manière générale, les personnes migrantes ne peuvent que difficilement avoir accès aux services et prestations sociales. Leur parcours d'intégration est souvent entravé par des questions d'ordre linguistique. Il faut enfin remarquer que les femmes et les jeunes filles sont confrontées à des problèmes spécifiques qui ne trouvent que très partiellement leur solution, notamment parce que de nombreux instruments de soutien à l'intégration ont été à l'origine construits sur des images et des modèles migratoires masculins liés à une migration du travail (industriel le plus souvent).

Les problèmes évoqués sont pris en compte de différentes manières, suivant les pays et les régions. L'Allemagne met l'accent sur la question de l'intégration perçue de manière globale en considérant les personnes migrantes comme un groupe social disposant de ressources propres (avec par exemple à Bremen un plan de développement intégré des quartiers). En Belgique, les régions développent des politiques différentes ; la Wallonie et la Communauté française définissent l'intégration comme une lutte contre l'exclusion sociale et favorisent par exemple la discrimination positive et l'intégration par la citoyenneté. La Catalogne met l'accent sur le rôle des institutions pour une meilleure intégration en insistant sur le fait que la diversité culturelle est un élément de dynamique. En France, les particularités régionales sont prises en compte dans le cadre de Conventions et de Contrats de ville favorisant entre autres la mixité sociale et l'accès à l'emploi (exemple du Puy-en-Velay).

Les acteurs régionaux impliqués dans la gestion des dispositifs d'accueil et d'intégration sont des institutions, des acteurs sociaux avec mission institutionnelle (organisations caritatives, syndicats) et des acteurs associatifs. Le poids des acteurs de l'Etat varie d'un pays à l'autre (fort en France, faible en Allemagne ou en Catalogne). La participation du monde associatif issu de l'immigration est encore trop faible. La concertation entre les différents acteurs impliqués dans les dispositifs destinés aux migrant/es est importante et souvent satisfaisante.

Les programmes d'enseignement de langues à destination des migrant/es proposent des dispositifs variables (niveau de base, avancé) qui sont parfois payants (Allemagne). Les modules linguistiques sont accompagnés d'une présentation de l'organisation administrative et politique du pays d'accueil. La formation linguistique est sanctionnée par un examen final (sauf en Espagne) qui doit valider l'acquisition du niveau A1 (voire B1 pour l'Allemagne). Le secteur de la formation linguistique des adultes migrants connaît dans les différents pays de profonds changements (approches transversales, meilleure prise en compte des besoins spécifiques des publics concernés).

### Recommandations

La grande complexité des dispositifs et le grand nombre des acteurs concernés par les questions de migration et d'intégration devrait amener les partenaires de Wikim à mettre un accent particulier dans leur travail avec les groupes de migrants sur l'information (accès aux prestations, relations avec les administrations) et le soutien à l'intégration sociale (par exemple en coopérant avec des organisations caritatives).

Le rôle des focus-groupes permettant d'associer d'autres acteurs au projet trouverait ici tout son sens. Wikim devrait être particulièrement attentif à la prise en compte des besoins des migrants, de leurs compétences et de leurs langues d'origine.

## 3. Analyse des plateformes existantes

Au total onze plateformes ont été sélectionnées et analysées. Les types choisis sont très différents et donnent un bon aperçu des pratiques actuelles d'apprentissage en ligne (e-learning) des langues sur le web. On trouve aussi bien des sites d'apprentissage de langues que des documents ouverts ou des portails linguistiques (lepointdufle) voire un site sur le monde du travail en France (Citim).

La majorité des sites s'adresse directement à des apprenants. Certains sites s'adressent en particulier aux migrants souhaitant apprendre la langue du pays dans lequel ils résident depuis peu (ex. Referentiel et Citim). On trouve également des sites qui s'adressent explicitement à des formateurs ou des enseignants et leur proposent des documents spécifiques.

Les niveaux linguistiques vont en général de A2 à B2 (les dispositifs en tandem peuvent eux proposer tous les niveaux). Le fait que A1 n'a été signalé que deux fois, ne surprend pas, le matériel qui correspond effectivement à A1, exigeant des documents iconographique et une compétence méthodique, puisque la langue cible peut à peine être utilisée comme langue de travail.

Les formes de cours proposées sont variables. Les propositions d'apprentissage mixte (avec le soutien d'un tuteur ou d'un formateur en présentiel) sont rares et les matériels complémentaires sont souvent chers. Les cours interactifs sont nombreux et proposent des documents libres d'accès accompagnés parfois d'autres offres d'apprentissage linguistique. Certains sites encouragent les compétences communicatives des apprenants et l'échange entre utilisateurs.

Les critères retenus pour définir les bonnes pratiques sont les suivants :

- Aspects multimédia et technologiques : travail avec la vidéo et des contenus variés, interactivité, utilisation de technologies diverses, caractère innovant du web.
- Liens thématiques avec le groupe de destinataires : lien direct avec les migrants, spécificité des thèmes, liens avec le quotidien, lien avec les activités syndicales.
- Mise à jour : mise à jour hebdomadaire, confort d'utilisation, diversité de l'offre de soutien, utilité.
- Aspects didactiques : différenciation interne (différents niveaux pour un thème).
- Choix linguistiques : autre langue que la langue nationale.
- Aspects particuliers de la conception : apprentissage coopératif, Peer to Peer, prise en compte des notions de psychologie de l'apprentissage.
- Dimension de formation permanente et continue : proposition de parcours de formation.
- Motivation : originalité.
- Dimension interculturelle : intégration des aspects de communication interculturelle.
- Autre critères : dimension européenne, mises en situation, ouverture du dispositif, activités ludiques.

Ces critères pourront être retenus lors de la mise en place de la plate-forme Wikim tout en fixant certaines priorités. Il faudra par exemple prendre en compte les contraintes techniques et financières liées au fonctionnement ainsi que les compétences et connaissances pré-requises pour les groupes cibles et les utilisateurs potentiels. On peut également envisager de donner à la plate-forme un caractère de portail internet en proposant des liens vers d'autres sites répondant à certains critères cités plus haut. Une évaluation des sites proposés pourrait être disponible et mise à jour.

### Recommandations

Wikim souhaite s'adresser à des personnes migrantes ayant un niveau de compétence linguistique faible (niveau A1). Il serait de ce fait particulièrement important d'encourager l'implication directe des participant/es et d'offrir très tôt des possibilités d'échange et de dialogue tant au niveau local que transnational.

Les connaissances techniques préalables pour l'utilisation du Wikim doivent être définies avec le groupe, une initiation (dans la langue d'origine) pouvant s'avérer nécessaire. La participation à Wikim doit être comprise comme un moment de formation. Les formateurs devront veiller à évaluer régulièrement leur travail en fonction des critères retenus plus haut (bonnes pratiques).

## 4. Analyse des contraintes liées à l'aspect interculturel

L'analyse des dimensions linguistiques et interculturelles des sites choisis a fait apparaître un certain nombre de lacunes et de difficultés. Les sites analysés n'ont pas permis de recueillir beaucoup d'éléments sur la question des aspects interculturels. Les réponses au questionnaire font d'ailleurs apparaître de nouveaux aspects (p.e. champs conflictuels) qui méritent d'être intégrés lors de la mise en place du projet.

Les contraintes à prendre en compte lors de la conception de la plateforme Wikim et lors de la production des contenus (aspects linguistiques, pédagogiques et interculturels) peuvent être repris comme suit :

- Les sites analysés ne font pas de lien entre l'apprentissage linguistique et les contenus qui sont intéressants pour le groupe cible, en particulier dans la perspective des contrôles de connaissances imposés par différents pays aux personnes migrantes. Les partenaires du projet ne doivent cependant pas avoir de position commune.

- Les connaissances et compétences pré-requises pour le travail sur internet ne font pas l'objet d'attention particulière. Il est demandé de proposer un accès le plus simple possible.
- Les sites analysés ne proposent que rarement des informations importantes pour le quotidien des personnes migrantes dans le pays d'accueil (en particulier sur les questions d'intégration sociale et professionnelle) et ne permettent pas le développement de compétences interculturelles. Wikim doit combler ces lacunes.
- Les éventuels champs conflictuels (interculturels, religieux, politiques etc.) sont la plupart du temps évités. Les focus-groupes doivent proposer leur soutien en cas de conflit.
- Les stratégies d'autonomisation (empowerment) dépendent des conditions d'accompagnement de l'apprenant. Les formateurs doivent dialoguer sur cette question lors des rencontres transnationales. Les focus-groupes doivent intégrer cette dimension dans leurs réflexions.
- Compte tenu des compétences linguistiques limitées, ce serait un plus de prendre en compte les langues du pays d'origine pour l'accueil (peut-être de manière audio).
- Compte tenu des compétences linguistiques limitées, il est demandé d'attacher une importance particulière aux documents visuels (vidéo, photo, dessins).

*Les questionnaires utilisés pour l'analyse et les rapports complets par pays  
sont disponibles sur le site de Wikim.*

*Ce document n'engage que ses auteurs et la Commission n'est pas responsable de l'usage  
qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.*



**Wikim est co-financé par le programme européen Grundtvig**